

Des ports propres bientôt nurseries

PACA

La marine de plaisance soigne l'environnement

Lancée en 2001 en Paca, l'opération Ports Propres implique 120 ports de plaisance de la région, dont 27 ont une certification européenne. Une dizaine expérimente des nurseries de poissons.

380 anneaux, une déchetterie entièrement refaite et un site de tri équipé... Le port du Crouton, dans la baie de Juan-Les-Pins, à Antibes, a reçu début février la certification « Port propre » de l'Afnor, à l'instar de 27 des 120 ports de plaisance engagés dans l'opération éponyme, lancée en 2001 par l'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (*Upaca*), en partenariat avec l'Ademe, l'agence de l'eau, la Dreal et la Région.

33 millions d'euros

« Nous sommes le premier port associatif certifié en France », se félicite Alain Noero, président de l'association des plaisanciers du port du Crouton, qui gère le site en Délégation de Service Public depuis 1997. « Cette démarche est capitale pour que nos plaisanciers prennent conscience de l'importance de protéger la mer ». Car, s'il n'y a ni aire de carénage ni collecte des eaux usées au Crouton (accord avec le port voisin pour les collecter), le petit port a franchi depuis 2011 toutes les étapes de la démarche « Ports propres » : diagnostic avec plan d'actions, investissements de 200 000 euros pour lutter contre les pollutions chroniques

et accidentelles, formation des personnels, sensibilisation des usagers.

Depuis 2001, l'opération « Ports propres » a permis d'investir 33 millions d'euros dans des actions d'équipement des sites de plaisance et de formation des personnels à protéger l'environnement marin. « La certification, que nous avons créée en 2011 avec Afnor, sécurise ce dispositif, explique Véronique Turrel, de l'Upaca. Aujourd'hui, l'environnement compte pour tous. Et certains plaisanciers tiennent à choisir un port certifié. Ils savent qu'ils pourront y laver proprement leur bateau, y trier leurs déchets et que leurs eaux usées seront bien traitées ».

La démarche devrait évoluer, pour, comme l'ajoute Véronique Turrel, « aller vers l'excellence, avec de nouveaux critères comme la restauration écologique. » Actuellement, une dizaine de sites expérimentent des systèmes de nurseries artificielles portuaires. À Bormes-les-Mimosas, l'un des premiers ports certifiés « Port Propre », **20 m² d'habitats artificiels** sur trois sites ont été installés le long des quais à la fin de l'année 2016. Ils accueilleront bientôt les premiers sars et labres juvéniles.

27 ports
propres
certifiés

■ Le Port du Crouton, à Antibes, s'est équipé d'un site de tri et celui de Bormes-les-Mimosas, d'une nurserie (à droite).

